



Communiqué de presse

22 mai 2017

Contact Presse
Laurence GUILLERMOU
Tél : 01.43.57.16.16

Fédération des Conseils
de Parents d'Elèves
des Ecoles Publiques

108-110 Av. Ledru-Rollin
75444 PARIS Cedex 11
Tél : 01.43.57.16.16

e-mail :
fcpecom@fcpe.asso.fr
Site : www.fcpe.asso.fr

Les données des élèves et les « GAFAM » : si c'est gratuit, c'est toi le produit !

La FCPE a pris connaissance d'une communication de la direction nationale du numérique - DNE - indiquant qu'il était désormais possible de fournir aux « GAFAM », grands groupes fournisseurs de service web, les annuaires des établissements, ceux-ci ayant des conditions générales d'utilisation - CGU - « éducation » couvrant cette utilisation.

Ceci ne peut qu'alerter les parents d'élèves que nous sommes. Le développement des outils numériques au sein de l'Education nationale répondait jusqu'alors à un principe intangible, la sécurisation des données des utilisateurs. Qu'en sera-t-il désormais alors que Facebook notamment, a été condamné ces jours ci par la CNIL pour non-respect de la loi informatique et libertés ?

La sécurisation des données des élèves est un principe qui doit demeurer, y compris par la souveraineté des données scolaires, c'est-à-dire, le stockage de ces données sur des serveurs en territoire national. Cette sécurisation passe également par une anonymisation des adresses des élèves, ce qui ne semble pas être le cas dans la communication de la direction du numérique éducatif - DNE. Il s'agit là d'un principe simple permettant notamment de se prémunir contre le harcèlement et le « phishing » ou hameçonnage, c'est-à-dire l'envoi massif de mails frauduleux demandant de l'argent ou des informations personnelles sur des adresses trop facilement identifiables.

Si la refonte des espaces numériques de travail - ENT-, trop disparates selon les académies est une nécessité, elle doit se faire sur le principe de la sécurisation et de la souveraineté des données.

Une réponse technique ne saurait tenir lieu de justification. Si les « GAFAM » ont une force de frappe indéniable concernant les outils de collaboration numérique, ils ne sont pour autant pas garants de la sécurité des données des élèves. La FCPE défend depuis longtemps les principes de l'open data et de l'open source dans l'Education nationale.

Elle réaffirme son opposition claire à l'utilisation par les « GAFAM » des données des élèves, la plupart du temps mineurs. Elle souhaite des éclaircissements rapides de la part du ministère sur cette situation.